



# CGT FINANCES PUBLIQUES

## DISI Paris Normandie

ESI CAEN  
ESI NANTERRE  
ESI ORLEANS  
ESI ROUEN J. MOULIN  
ESI ROUEN les MOUETTES  
ESI VERSAILLES CHANTIERS  
ESI VERSAILLES ST CLOUD  
ESI FORT DE FRANCE

## Déclaration liminaire – CAPL1 du 8 juillet 2016

Monsieur le président,

les élus CGT Finances publiques vous souhaitent la bienvenue à la Disi Paris-Normandie.

Nous espérons que vous serez partie intégrante d'un dialogue social constructif et que nos instances ne soient pas uniquement des chambres d'enregistrement des seules volontés directionnelles.

Nous déplorons que les agents que l'on nomme « ressource humaine » occultant par là même leur nature de personne à part entière, soient éternellement la variable d'ajustement pour effectuer des économies. Il s'ensuit des dégradations considérables de leurs conditions de vie au travail, d'exercice des missions, des perspectives de carrières, des possibilités de mutation et d'affectation.

Nous ne sommes pas naïfs sur l'avenir de tous les salariés du privé comme du public, au vu de l'acharnement déployé par le gouvernement pour casser le code du travail, malgré une opposition massive des salariés, de l'opinion publique, de la CGT et des syndicats.

Pour la seconde fois consécutive le gouvernement décide de passer en force le texte de loi El Khomri en imposant le 49-3.

Dans ce contexte délétère, où nos plus hauts dirigeants n'écoutent plus qu'eux-mêmes, nous serons attentifs à l'écoute que vous apporterez aux problématiques des agents, souvent poussées par les représentants syndicaux, et aux solutions proposées.

Nous serons extrêmement vigilants quant au respect des règles de mutations et d'affectation, au maintien du statut général des fonctionnaires et des statuts particuliers, notamment à la DGFIP. Seuls garants d'une égalité de traitement des agents.

Vous comprendrez qu'une inversion de la hiérarchie des normes et du principe de faveur est inenvisageable dans ce cadre. Dès lors vous comprenez notre opposition au PPCR, à la mobilité forcée, à l'interministérialité, au RIFSEEP et l'individualisation des carrières et la casse

garanties collectives.

Ces notions vous parlent, bien entendu, puisque vous pourrez être chargé de les appliquer.

La CGT Finances publiques vous demande expressément de prendre en compte cette minuscule variable d'ajustement, vos agents...ces êtres humains.

Ces mêmes personnes, qui à tout niveau vous permettent de mener des carrières enrichissantes. Ces mêmes personnes dont le niveau de compétence ne cesse d'augmenter au vu des enjeux de l'informatique et de la dématérialisation. Ces mêmes personnes qui travaillent dans l'informatique, dont on dit partout qu'elle est un levier pour accompagner les réformes.

**C'est quand même un comble de refuser d'y mettre les moyens nécessaires ?!!**

Ce n'est pas en supprimant des emplois que vos services pourront assumer la qualité de service **et** le haut niveau de technicité qui leur est demandé **et** prendre en charge de nouvelles missions.

A ce titre où sont donc les emplois vacants d'analyste assistant utilisateurs dans l'ensemble des CID ? Nulle doute que ces postes auraient intéressés les postulants du mouvement de mutation. D'ailleurs vous n'êtes pas sans savoir que l'examen qualifiant d'AAU est à nouveau ouvert.

Autant de possibilités d'affectation et de professionnalisation qui sont sciemment bouchées aux inspecteurs depuis la fusion.

